

La suspension d'élevage des juments

Malgré sa confirmation et son admission à la reproduction, sauf si une poulinière a été classée dans les trois premiers d'une course de Groupe I ou ayant gagné une course de Groupe II, elle peut être suspendu temporairement dans deux cas :

- 1) Elle compte au moins 3 produits inscrits au Stud-Book du Trotteur Français âgés de 3 ans ou plus, et n'a:
 - ni un produit classé dans les 3 premiers d'un Groupe I ou II.
 - ni un nombre minimum de produits qualifiés (tableau).
- 2) Elle a été mise à la reproduction pour la première fois (quelle que soit la race de l'étalon) au moins neuf ans avant la saison de monte concernée et n'est pas classée, au plus tard le 31 décembre de l'année précédant la saison de monte, en 1ère ou 2ème catégorie.

Toutefois, sur demande écrite de l'éleveur à la SECF, il existe deux exceptions à cette suspension :

- **l'un des produits requalifie la jument** en se classant dans les trois premiers d'un Groupe I ou II ou si l'un des produits requalifie la jument selon un ratio prédéfini, au plus tard le 30 juin de l'année de monte (exception du 1) ;
- **si l'un des produits requalifie la jument** par une performance établie au plus tard le 30 juin de l'année de monte (exception du 2).

Enfin, un produit Trotteur Français ayant obtenu à l'étranger, sur un hippodrome homologué, un record officiel correspondant aux normes de qualification (étant entendu que les réductions kilométriques sont majorées d'une seconde pour une course dont le départ est donné à l'autostart et d'une seconde pour les courses d'une distance inférieure à 2.000 m; les deux majorations se cumulent) pourra être décompté comme qualifié.

Dans les deux cas de suspension, la transmission de l'intégralité des performances obtenues à l'étranger, par une jument (ou, le cas échéant, par ses produits), est sous la seule responsabilité du propriétaire de ladite jument.

Il est à noter qu'à compter des naissances 2002, les produits comptabilisés sont ceux dont la mort n'a pas été déclarée au 31 décembre de leur année de naissance.

AU 31 DÉCEMBRE PRÉCÉDANT L'ANNÉE DE SAILLIE	
Nombre de produits âgés de 3 ans et plus Inscrits au Stud-Book du T.F.	Nombre minimum de produits âgés de 3 ans et plus qualifiés
3	1
4	1
5	2
6	2
7	3
8	3
9	3
10 et plus	4